HORAIRE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h à 16h
Mercredi : fermée
Permanences des élus:
lundi et vendredi de 18h à 19h
NOUVEAU : Compte Facebook : Mairie de Mareuil la Motte
Site Internet: en cours d'élaboration

Contact

Secrétaire : Marie-Laure BOUVET

Adresse : 1, rue de la Place

60490 Mareuil-la-Motte

Téléphone : 03 44 42 53 07

Mail : mairie.mareuillamotte@wanadoo.fr

Vie associative

- Réouverture de la bibliothèque

Manifestations et cérémonies

- Confinement et Covid empêchent la tenue d'évènements

Rappels civiques

- **Le virus circule toujours : ATTENTION le masque est obligatoire dans un périmètre de 50 m autour des écoles et bâtiments publics.**

A ce propos :

ce qu'il ne faut pas faire !!!

Ce qu'il faut faire

- **Hiver : Suivant l'arrêté du 7 novembre 2017 : dans les temps de neige et de verglas les propriétaires ou locataires sont tenus de racler ou de balayer la neige devant leurs maisons et sur les trottoirs.**
- **Aux propriétaires d'animaux domestiques : veillez à ne pas les laisser errer, aboyer trop fréquemment et n'oubliez pas de vous charger de leurs excréments lorsqu'ils sont déposés dans des lieux publics, ce sont vos enfants qui en sont les premières victimes, pensez aussi à nos employés municipaux.**

janvier 2021
N°22

COMMUNE DE MAREUIL-LA-MOTTE

Bulletin d'informations municipales

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE

Mairie de Mareuil-la-Motte
1, rue de la Place
60490 MAREUIL-LA -MOTTE
Tél.: 03 44 42 53 07

Dans ce numéro :

Mot de la Maire

Compte rendu réunion du conseil municipal du 7 décembre 2020

Informations diverses :
- *Contact*
- *Vie associative*
- *Cérémonies et manifestations*
- *Rappels civiques*

Ont collaboré à ce numéro:

- Les membres du conseil municipal

Mot de la Maire

Mesdames et Messieurs,

En cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de joie et de réussite dans tous vos projets. Tout d'abord la santé, primordiale pour passer cette pandémie qui nous incombe, ensuite la joie et la solidarité, essentielles pour donner autour de nous un peu de chaleur et de gaieté et enfin la réussite dans vos projets qui construisent l'avenir quelque soit l'âge.

2021, année de l'espoir, des attentes. Pour notre commune, la nouvelle équipe municipale s'applique à réaliser ses engagements. Cette année doit voir la réalisation de bassins de rétention qui permettront de réguler les coulées de boue lors de gros orages. Nous étudions également un projet pour améliorer la sécurité routière. Nous établissons un diagnostic des aménagements à faire pour nos bâtiments publics.

Nul ne pouvant prévoir ce qui nous attend en 2021, je souhaite de tout cœur que nous puissions nous retrouver autour des manifestations organisées tous les ans par les associations. Mais déjà cette année, la cérémonie des vœux ne pourra se faire fin janvier, pandémie oblige.

Prenez soin de vous et de vos proches, respectons les gestes barrière et le couvre feu.

Bien cordialement, Michèle SWYNGHEDAUW, Maire

Ça s'est passé chez nous… MERCI au Père Noël et ses gentils ânes d'être venus avec ses cadeaux

Conseil municipal

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, en la salle de la mairie, sous la présidence de Mme SWYNGHEDAUW Michèle, maire.

Etaient présents : Mmes et MM. SWYNGHEDAUW Michèle, PILLOY Roger, BOMY Dominique, BOILEAU Jean-Marc, BUKWA Gérald, MATRAN Frédéric, DECAUX Charline, LEGIVRE Carole, FOULON Ludovic, BOMY Alexandre, VINCENT Virginie, et GUILBERT Gaël formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. LEROY Gabriel, M. BRACONNIER Jean-Paul et M. MATHIEU Jean-Marie

Sente du Moulin

L'acquisition des parcelles du terrain pour rétablir la sente du moulin entre la place et la rue du moulin est en cours.

ADTO

La mairie fait appel à l' ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE (ADTO) pour la mise en place d'un projet pour la sécurité routière.

L'ADTO s'occupe de la demande de subvention pour ce projet auprès du conseil départemental de l'Oise.

Projet Ruissellement – Dossier loi sur l'eau

Monsieur Bomy Dominique fait état de l'avancement de la phase projet concernant le dossier ruissellement et coulées de boue qui sera présentée par la Société Sogeti, en charge de l'étude, en fin de mois.
Madame la maire informe le conseil qu'avant de pouvoir continuer ces travaux il convient de procéder obligatoirement à une étude Loi sur l'eau.
Le devis concernant cette étude établi par la société Sogeti s'élève à la somme de 5 760 €TTC.
Le conseil accepte à l'unanimité le devis de la Sté Sogeti.

Employés communaux

Service technique.
Un contrat CDD de 12 mois est proposé à M. Rodrigués pour la période du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021.
Service périscolaire/cantine
L'arrêt maladie de Mme Richez Yolenne étant prolongé jusqu'au 25 janvier 2021, Mme Lemaire Maëva la remplace sur ce poste.

Espace Numérique de Travail (ENT) pour l'école

Depuis plusieurs années, les départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme déploient des solutions d'environnement numérique de travail distinctes à destination des collégiens.

la stratégie de convergence mise en place pour les Espaces Numériques de Travail des Hauts de France a pour objectif de construire un environnement numérique cohérent du 1er au 2nd degrés avec un déploiement à compter de la rentrée 2020, afin de permettre l'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire, permettant d'offrir un service numérique innovant et structurant.

La commune de MAREUIL-LA-MOTTE souhaite bénéficier d'un ENT premier degré par le Syndicat, dès la rentrée 2020-2021 pour tous les niveaux de l'école.

Le Carafon

Madame la maire fait part au conseil du mail de M. Flamant Cédric faisant part de ses difficultés financières suite à la crise sanitaire actuelle. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, propose un report de loyers sur 3 mois.

Colis de Noël

Madame la maire informe le conseil que les colis pour les personnes à partir de 60 ans seront distribués le dimanche 20 décembre à partir de 9h00.

Noël école

Le Père Noël passera soit dans les classes soit au village de Noël, l'organisation est actuellement à l'étude.

Chèques cadeaux

Les chèques cadeaux la Grande Récré seront remis aux enfants concernés.

Les chèques cadeaux valables dans différentes enseignes seront remis aux collégiens et aux bacheliers.

Fauchage dans les chemins

Monsieur Bomy Dominique informe le conseil que le fauchage supplémentaire non pris en charge par la CCPS était effectué par M. Vandeputte qui a annoncé son intention d'arrêter. Il conviendra donc de voir pour trouver une autre entreprise pour ces travaux.

Travaux terminés à la fontaine Saillard et grande rue entre les écoles pour la sécurité de nos enfants.

Informations diverses

- Vu le contexte lié à la COVID 19, **la salle des fêtes** sera jusqu'à nouvel avis réservée exclusivement au périscolaire et la cantine de l'école. L'accès aux associations et les réservations privées ne seront pas possible.
- Le plan Vigipirate est toujours au niveau Urgence attentat sur l'ensemble du territoire national